



aubon'infos

JOURNAL D'INFORMATIONS DE LA COMMUNE D'AUBONNE



Le cyberharcèlement fait sa rentrée

page 2-3

PECC

La Commune choisit
10 actions concrètes

Page 4

PORTRAIT

Ils sont les gardiens
de nos bassins

Page 5

GENDARMERIE

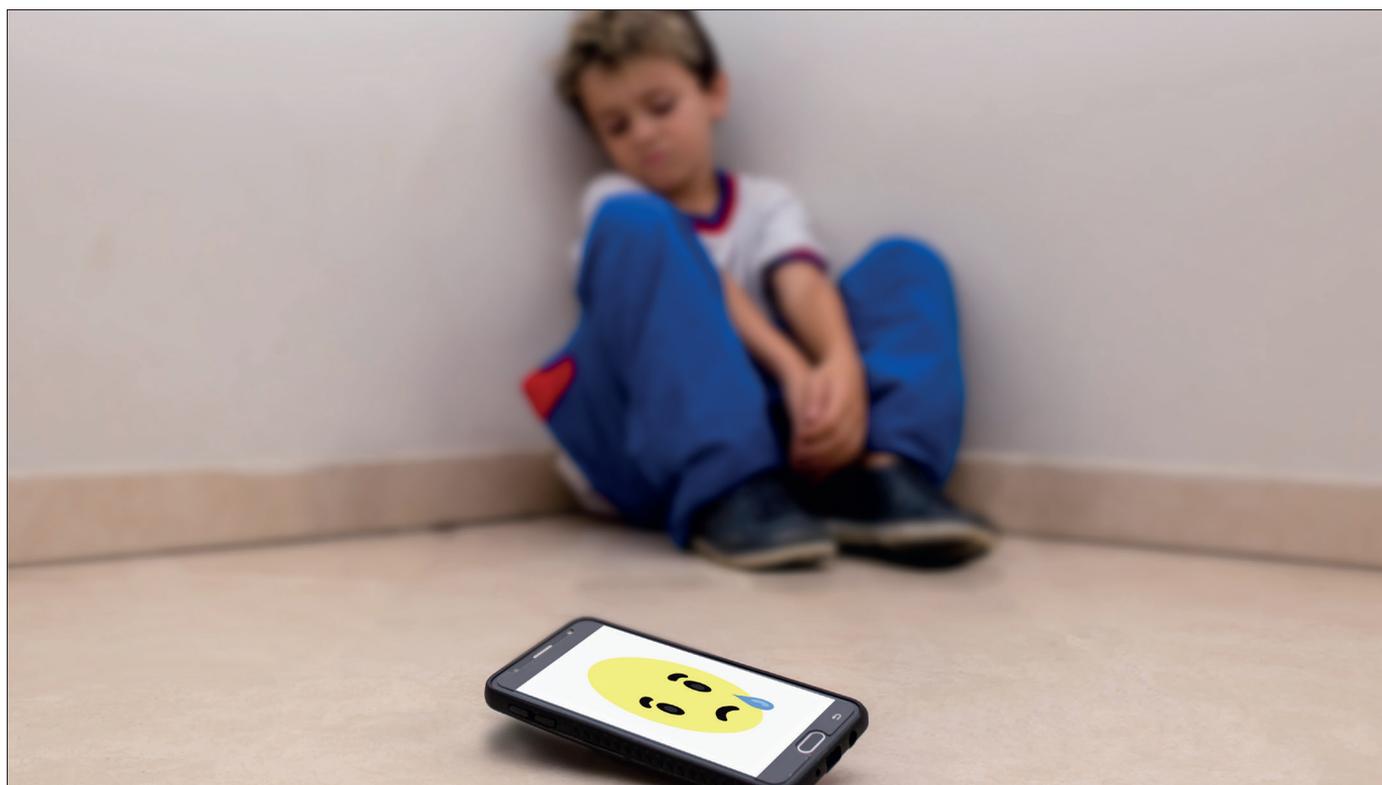
Le chef de poste nous
raconte son métier

Page 6

MUNICIPALITÉ

Catherine Zweifel
déjà à la tâche

Page 8



Une violence pas du tout virtuelle

L'école d'Aubonne, comme de nombreuses autres, a vécu des cas de cyberharcèlement. Les conséquences peuvent être dramatiques pour les jeunes victimes et les sanctions sévères pour les jeunes auteurs. L'inspecteur Nanchen — alias eCop François — nous parle de cette forme de violence moderne.

Smartphones et réseaux sociaux sont de formidables portes sur le monde, mais cette ouverture n'est pas toujours sans danger. Particulièrement pour les ados et préados, moins capables de deviner les pièges tendus et de sortir de ceux dans lesquels ils sont tombés. Le cyberharcèlement est l'un des plus courants : en Suisse, on estime qu'un enfant sur dix en serait victime au moins une fois.

« Il s'agit d'un harcèlement — une violence répétée contre une personne — qui s'exprime via les réseaux », nous explique François Nanchen, inspecteur principal adjoint à la Police cantonale vaudoise et chargé de prévention. « Il est souvent causé par un groupe, et l'asymétrie du rapport de force rend la victime incapable de se défendre. »

L'impuissance est encore renforcée par le fait que, contrairement au harcèlement « classique », sa forme moderne n'offre aucun répit. Même à la maison, en week-end ou en vacances, l'enfant n'est pas à l'abri. Sur WhatsApp, Instagram, Snapchat, TikTok et autres, messages insultants ou méprisants, photos ou vidéos non consenties « peuvent en effet se déverser 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24. »

On imagine bien qu'un tel pilonnage risque de susciter des conséquences psychologiques lourdes. « Déprime ou dépression, angoisses, renfermement sur soi, chute soudaine des résultats, peur d'aller à l'école sont des signes qui doivent alerter les parents et les enseignants », souligne François Nanchen.

Malheureusement, même quand ces troubles sont observables, leur cause reste souvent cachée. Longtemps, trop longtemps. Pourquoi ? « Les victimes préfèrent souvent garder le silence, notamment quand des images d'eux compromettantes sont impliquées. » La durée aggrave encore la situation qui, dans les cas les plus dramatiques, va parfois jusqu'au suicide. Il y en a eu un en Suisse ces dernières années, plusieurs en France.

Les agresseurs — des enfants eux-mêmes — ne maîtrisent pas forcément la situation, relève l'expert. « À cet âge, on gère mal ses émotions et l'empathie est un sentiment encore peu développé. Les harceleurs ont donc souvent une perception faussée de la gravité potentielle de leurs actions. »

Bien que mineurs, ils n'échappent pas aux sanctions. Celles des autorités scolaires d'abord (retenues, suspension, expulsion...). Celles de la Justice dans les cas plus graves. En Suisse, les enfants sont en effet pénalement responsables dès 10 ans déjà (un record européen). Ils sont ainsi, comme leurs aînés, condamnables pour injures, menaces, racisme, pornographie, etc. Les sanctions (généralement des jours de travail) restent plus légères que celles infligées aux adultes, mais elles peuvent aussi mener à la case prison.

Victimes et agresseurs ne sont pas les seuls groupes impliqués dans le cyberharcèlement, rappelle le policier. Les témoins, bien plus nombreux jouent un rôle central. « Les témoins tendent instinctivement à se mettre du côté des "forts" — ici des agresseurs — pour ne pas risquer de devenir victimes à leur tour. Mais, le plus souvent, ils gardent leurs distances, ils ferment les yeux. »

Le silence est, de fait, le meilleur allié du harcèlement. C'est contre lui que portent les efforts de prévention. François Nanchen, sous son pseudonyme eCop François, interpelle les jeunes avec humour (et répond à leurs demandes d'aide) via ses comptes TikTok (44 000 followers!), YouTube et Instagram. Il fait partie des policiers visitant les classes vaudoises de 8^e pour parler des

dangers de l'internet. Il sensibilise aussi les parents, comme il l'a fait à Aubonne en début d'année.

Que conseille l'expert à ces derniers? En gros, d'être de bons interlocuteurs pour leurs enfants. Cela implique de connaître le sujet: « Si j'autorise mon enfant à utiliser une appli, j'installe la même appli pour la comprendre et pouvoir répondre à ses questions. Sinon, il s'adressera à ses amis, pas toujours de bon conseil! » Cela implique aussi de garder la tête froide, de se montrer compréhensif: « Un enfant n'est pas "coupable" quand il reçoit une image inappropriée non sollicitée. S'il pense que ses parents le puniront pour ça, il ne leur dira rien par peur de se faire confisquer son smartphone. S'il sait la discussion ouverte, il en parlera. »

Là encore, il s'agit de ne laisser aucune chance au silence. ■

Aide aux enfants :

Tél : 147

Site web : 147.ch

eCop.François sur YouTube, TikTok et Instagram

Informations :

Soisprudent.ch

Ciao.ch

Les écoles font face au fléau

De nouveaux cas d'injures ciblées et de partages de photos offensantes ont préoccupé les autorités scolaires d'Aubonne l'an dernier. Oui, le cyberharcèlement augmente et, comme ailleurs, des mesures sont en place.

« Quand un ou un élève nous annonce être victime de cyberharcèlement, on l'entend », raconte le directeur Serge Martin. « Le cas échéant, une cellule spéciale est activée. » Cette cellule comprend la maîtresse ou le maître de classe, un membre de la direction, l'infirmier scolaire (qui pourra faire une première évaluation médicale), « mais aussi une éducatrice ou un éducateur, une médiatrice ou un médiateur – des spécialistes sur lesquels les écoles actuelles ont la chance de pouvoir s'appuyer. »

La cellule évalue rapidement la situation et la suite à donner. « On contacte les parents de la victime pour leur expliquer ce qui se passe, les inciter à agir, leur rappeler leurs droits » (NB: le dépôt d'une plainte pénale n'est pas toujours la meilleure réaction). On discute individuellement avec les harceleurs (selon « la préoccupation partagée », une méthode spécifique à laquelle des enseignants ont été formés).

À la réaction s'ajoute une prévention de plus en plus intense. L'École organise des séances d'information pour les parents, de sensibilisation pour les enfants (y compris avec la police, voir ci-contre). Et « l'éducation numérique » va intégrer le programme scolaire.

Serge Martin espère que cela contribuera à freiner la progression du cyberharcèlement. Si on appliquait froidement les statistiques actuelles, son établissement compterait une centaine de victimes chaque année. ■

Au service des 12-25 ans



Cyril Artero, éducateur de formation, est travailleur social de proximité à l'Espace prévention La Côte. Sa mission : être sur le terrain (dans les rues, dans les manifestations, près des écoles...), y rencontrer les 12-25 ans et, s'ils en expriment le besoin, les aider, les conseiller, les orienter. Aussi bien au sujet d'éventuelles préoccupations (situation économique, violence, santé...) que pour réaliser des envies (projets, formation, recherche d'emploi...). Il n'est pas toujours facile de l'apercevoir (il sillonne les onze communes de l'Assagie!), mais est aussi atteignable au **079 159 39 89**. ■

Protection de l'environnement

Le PECC devient très concret

Après un an de travaux, Aubonne a formulé son Plan énergie et climat communal (PECC). Dix actions ciblées ont été identifiées pour mieux protéger environnement et citoyens au niveau local. Certaines actions ont déjà été réalisées, d'autres s'étaleront sur plusieurs années.

La Municipalité a décrit les actions choisies dans son « PECC 2023-2026 », qui a été transmis en juin au Canton pour validation. Ce document formule aussi sa « Vision 2050 », qui vise notamment toujours plus d'indépendance énergétique.

L'origine du plan d'action remonte à début 2022, quand Aubonne a décidé de participer aux PECC, un programme cantonal destiné aux communes sans personnel dédié aux questions énergétiques et climatiques. Comme requise, Aubonne s'est choisi un partenaire agréé (le bureau Eqlusion) et les travaux ont commencé en août 2022 (voir Aubon'info n° 9). Sur la base d'un état des lieux dressé par Eqlusion, d'un sondage auprès de la population en mars dernier, des ressources communales et de projets en cours, la Commune a identifié « ses » dix actions dans le choix proposé par le Canton.

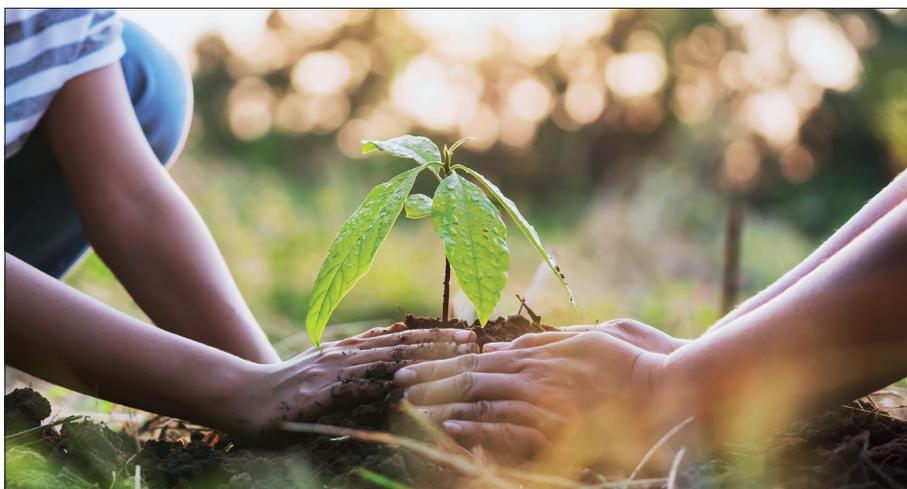
La Municipalité n'a pas attendu la publication de son PECC pour avancer. La

création d'un « fonds énergie » a par exemple déjà été réalisée avec la mise à jour du règlement sur le Fonds communal pour la promotion des énergies renouvelables (voir Aubon'info n° 10).

Certaines actions sont déjà en cours (par exemple l'amélioration du recyclage, la protection contre les canicules...).

D'autres n'ont pas encore été lancées (comme la planification énergétique).

Un groupe de suivi – constitué de membres de la Municipalité, de l'Administration communale, de la Commission Énergie & Environnement et du bureau Eqlusion – se charge d'assurer la coordination du plan d'action. ■



Nouveau règlement:

Consultez sur notre site internet le nouveau règlement sur le Fonds communal pour la promotion des énergies renouvelables qui entre en vigueur le 20 septembre prochain.

Les 10 actions retenues, en un coup d'œil

Planification énergétique :

se doter d'une stratégie d'approvisionnement exploitant le potentiel en énergies renouvelables sur tout le territoire communal.

Chauffage à distance :

développer les réseaux de chaleur d'origine renouvelable (demande de subvention, étude de faisabilité, appel à projets...).

Administration exemplaire :

réaliser l'analyse énergétique, le suivi énergétique et un plan d'assainissement d'une large sélection des bâtiments communaux.

Éclairage public moins gourmand :

étudier comment et où diminuer les heures et l'intensité de l'éclairage public pour réduire sa consommation de 70%.

Renforcement de la biodiversité :

évaluer la biodiversité (notamment les arbres), réaliser des actions pour la protéger au mieux contre le changement climatique.

Protection des sols :

mieux gérer les espaces verts et construits en fonction de leurs sols, travailler avec les agriculteurs dans la lutte contre l'érosion.

Protection contre les canicules :

sensibiliser et protéger la population (plan canicule, visite des personnes à risque selon liste mise régulièrement à jour...).

Réduction des déchets :

réviser la politique de gestion des déchets, développer le troc de manière innovante, impliquer la population.

Création d'un fonds énergie :

mise à jour et promotion du Fonds encourageant les « gestes environnementaux » faits par les citoyennes et citoyens (déjà fait, voir Aubon'infos n° 10).

Participation citoyenne :

impliquer la population dans la conception de ce PECC (déjà fait!); partager, communiquer sur les actions en cours. ■

Entre bronzage relax et vigilance stricte

Notre belle piscine communale a fermé ses portes sur une saison 2023 positive. Pour les gardiennes et les gardiens, c'est mission accomplie ! Rendez-vous en mai prochain pour la réouverture.



Jocelyn Schwinn et Ingrid Gauthier, deux des six gardiens de notre équipe Piscine.

Cet été, la piscine d'Aubonne a accueilli entre 65 000 et 70 000 visites. Une bonne fréquentation, donc, malgré la météo capricieuse qui aura joué au yoyo durant toute la saison. « Il faisait frais mi-mai, puis cela a été correct jusqu'à mi-juillet. Au mois d'août, on a eu 15 jours de froid — au-dessous de 20 degrés! — puis la canicule! », récapitule Didier Degrace. C'est important, car le ciel influence directement son job de responsable de la piscine.

Didier Degrace en a l'habitude, et il connaît bien les habitudes estivales de la population aubonnoise: cela fait 12 ans qu'il travaille ici chaque belle saison. Son équipe compte cinq autres gardiens et gardiennes à plein temps. Il y a son second Jocelyn Schwinn (qui devrait le remplacer bientôt), Ingrid, Lucie, Arnaud et Pierre. Le recrutement n'est pas facile: peu sont prêts à accepter un emploi saisonnier qui bloque les étés, weekends compris.

À la caisse, l'équipe a été renforcée par deux étudiantes et de deux étudiants

aubonnois, venus gagner un peu d'argent de poche.

En fonction de l'affluence, les gardiennes et les gardiens sont toujours deux ou trois à scruter inlassablement les bassins, communiquant entre eux par talkiewalkie. « On essaie d'intervenir le moins possible, pour ne pas casser l'ambiance relax », relève Didier Degrace. Mais voilà, l'insouciance se faufile toujours parmi les visiteurs. Alors il faut parfois siffler des ados trop casse-cous au plongeur, arrêter une poursuite sur les bords glissants des bassins, décourager le foot au milieu des corps allongés... Avec des pics de visiteurs grimant occasionnellement à plus de 2000 par jour (2500 à deux reprises l'an dernier), un incident est vite arrivé.

Si quelque chose arrive malgré tout, l'équipe est prête. Tous sont des sauveteurs diplômés, « et nos aptitudes doivent être vérifiées tous les deux ans. » Ils connaissent les gestes et les

positions qui sauvent, ils savent donner les premiers secours en attendant, au besoin, l'ambulance.

En plus de la surveillance, Didier Degrace et les siens sont responsables de la qualité de l'eau, qui est vérifiée et traitée chaque jour. « Nous assurons également l'entretien des locaux, des bassins, des espaces verts et nous faisons de la petite maintenance... C'est une équipe polyvalente! »

Une équipe qui a fermé les portes de la piscine le 3 septembre. Le travail du responsable n'est pas tout à fait terminé. Il faut maintenant procéder à la mise en hivernage: nettoyer les filtres, les pompes, tout vider pour que le froid ne fasse aucun dégât.

La piscine sera sortie de son hibernation début avril 2024 par un nouveau nettoyage et sa mise en route. Un cycle répété depuis plus de 50 ans, pour le plus grand bonheur des Aubonnois. ■

Gendarmerie d'Aubonne



Pour l'adjudant Philippe Waber. (à gauche), il n'y a pas de bons gendarmes sans une grande proximité avec les citoyennes et citoyens.

La sécurité par la proximité

Le métier de gendarme nécessite des compétences très variées et une belle souplesse d'esprit. Le plus important? Apprécier et connaître les gens, nous répond le chef du poste d'Aubonne.

Adjudant de gendarmerie à l'énergie contagieuse (« *tendance hyperactive* », diagnostique-t-il), Philippe Waber a le contact décontracté. Cela fait 22 ans qu'il porte l'uniforme, et un peu plus de 2 ans qu'il est le chef du poste d'Aubonne. Avec lui, son équipe compte cinq hommes, tous avec plus de 10 ans d'expérience. Ils font partie de la « gendarmerie territoriale », représentation locale de la Police cantonale. Leur territoire est plutôt vaste pour une si petite équipe : 14 communes s'étirant du bord du lac au pied du Jura.

« *Nous sommes là quand les citoyens de ces communes ont besoin de la police* », explique Philippe Waber. « *Pour un litige, une plainte ou tout ce qui ne relève pas d'une intervention urgente.* » La palette est très large, elle implique une solide connaissance des lois, du fonctionnement des communes et des rapports humains. Les citoyens les interrogent sur l'utilisation des trottinettes électriques

dans la rue ou des paddles sur le lac. Sur les suites d'une effraction, d'un vol, d'un accident ou d'un incendie. Voire aussi sur des problèmes très personnels, comme une procédure de divorce. « *On est parfois un peu assistants sociaux, un peu pasteurs...* » L'important, souligne le gendarme, est que les gens sachent qu'ils ont été entendus, compris et qu'ils sont soutenus.

Le suivi des dossiers et des enquêtes ainsi que l'administratif (toujours plus lourd) occupent la plus grosse partie de l'agenda. Et expliquent pourquoi le poste d'Aubonne n'ouvre ses guichets que deux demi-journées par semaine. Les cinq gendarmes sont bien sûr aussi très souvent sur le terrain, pour aider, rencontrer ou simplement afficher leur présence rassurante pour les uns, dissuasive pour les autres. Ce sont les tâches habituelles de la « Territoriale », celles qu'elle peut planifier.

Et puis il y a les imprévus, dont les interventions.

Normalement, les interventions d'urgence ne sont pas de leur ressort, mais de celui de la gendarmerie mobile. Quand on appelle le 117 depuis Aubonne, c'est en effet d'abord le centre de Bursins (60 agentes et agents) qui intervient. Les gendarmes locaux peuvent cependant être mis à contribution en fonction de leur disponibilité. Début juin, par exemple, deux d'entre eux ont été dépêchés sur les lieux du meurtre d'une jeune fille à Penthaz. Potentiellement, ils peuvent être envoyés en renfort n'importe où dans le canton. Pour du maintien de l'ordre (matchs de foot à Lausanne...), de la protection de personnalités ou autres.

« *Il est impossible d'évoquer brièvement toutes nos missions!* », lâche l'adjudant Waber avec un rire. Cette diversité, relève-t-il, reflète celle de la gendarmerie dans son ensemble. Spécialistes de la circulation, du

Détachement d'action rapide et dissuasion, du déminage, plongeurs, maîtres-chiens... «Je pourrais continuer cette liste longtemps: la gendarmerie, c'est 100 métiers différents!»

Variété des missions et imprévus «rendent le métier passionnant!» Chaque jour qui passe, il faut mobiliser une facette différente de ses compétences, exprimer une facette différente de sa personnalité. Un bel exercice de souplesse mentale: l'an dernier, les gendarmes se sont chargés de 530 événements de toute nature sur le territoire aubonnois.

La valeur que Philippe Waber tient pourtant à valoriser le plus, c'est la proximité. L'adjudant a passé toute sa carrière sur la Côte (principalement à Rolle, puis Aubonne), il en connaît les lieux et les gens. Sa fonction de chef implique de multiplier les rencontres avec les Autorités communales, les commerçants et entrepreneurs, les institutions... sans oublier bien sûr les citoyennes et citoyens. Alors, autant que possible, il va boire un café au bistrot du coin pour discuter, sentir le pouls de la commune.

«Connaître les gens, les respecter et être respecté d'eux est une dimension essentielle de notre métier. C'est comme ça que nous pouvons réellement aider, protéger, guider — notamment les jeunes. Le relationnel est un élément magnifique du métier de gendarme.»

Au passage, l'adjudant Waber rappelle que la sécurité nous implique tous, et que la gendarmerie compte sur la population. «Les citoyens sont les yeux et les oreilles d'un quartier. S'ils voient quelque chose d'inhabituel, il faut qu'ils le signalent au 117... au lieu de se cantonner dans la très vaudoise envie de ne pas déranger! Ils ne nous dérangent jamais!» Jamais, vraiment? «Quand ils appellent pour quelque chose de sérieux ou qui vise à protéger l'intérêt commun.»

Pour le reste («les broutilles»), mieux vaut se débrouiller avec du bon sens plutôt qu'avec le volet du judiciaire. Les gendarmes servent beaucoup mieux leurs concitoyens quand ils ne sont pas en train de rédiger des rapports évitables. ■

Police et Gendarmerie, une même famille

Police et gendarmerie, c'est pareil? Oui, leurs membres sont tous policiers, mais il y a une différence au niveau de leurs compétences judiciaires.

Comme les polices communales, la Police cantonale vaudoise (PCV) est une institution qui a pour but de protéger la population du canton. Elle est commandée depuis 2022 par M^{me} Sylvie Bula.

La Police cantonale est divisée en trois entités: la gendarmerie (dont les agent(s) portent en général l'uniforme), la police de sûreté et les services généraux. Les gendarmes et les inspecteurs s'occupent des affaires judiciaires de moyenne et haute importance (mœurs, stupéfiants, grandes enquêtes, criminalité en col blanc...).

Le rôle de la gendarmerie est d'être au contact de la population. Elle comprend la gendarmerie mobile, les unités spéciales, la gendarmerie territoriale, l'unité de la circulation, etc.

La gendarmerie territoriale est l'ensemble des postes de gendarmerie des différentes régions du territoire vaudois (voir l'article principal). Seules les grosses communes ont une police communale. À Aubonne, comme dans d'autres petites communes, ce rôle est tenu par la gendarmerie territoriale.

Pour entrer à la gendarmerie, il faut effectuer deux ans de formation. Un an à l'Académie de police de Savatan (VS) et un an sur le terrain comme «PEF» (policière/policier en formation) à la Gendarmerie. ■

Il est votre nouvel ASP!



Alexandre Ganna, prêt au service.

©Huber

Lui n'est pas gendarme, mais il contribue aussi à l'ordre public et vous l'avez peut-être déjà vu dans les rues d'Aubonne: c'est Alexandre Ganna, qui a rejoint cet été nos agents de la Sécurité publique Alexandre Droz et Fabien Roy.

Ce renfort bienvenu arrive avec 20 ans d'expérience de la police (il a travaillé à celle de Morges et à celle des transports). Résident morgien, âgé de 44 ans, père de deux enfants, il nous a dit avoir trouvé à Aubonne la mission qu'il aimait tout particulièrement: être au plus proche du terrain, écouter les gens, trouver des solutions. ■

Nouveau règlement:

Consultez sur notre site internet le nouveau règlement de Police qui entre en vigueur le 15 septembre.

La nouvelle élue est déjà au travail

Plébiscitée le 3 septembre par les Aubonnoises et Aubonnois, Catherine Zweifel s'est lancée avec enthousiasme et fierté dans son futur rôle de municipale.



Une élection au 2^e tour le 24 septembre pour une entrée en fonction le 1^{er} octobre, c'était court, très court. Catherine Zweifel

a vite été rassurée : ses 58,3% des voix au 1^{er} tour lui permettent de mieux se préparer à la tâche. Le syndic Yves Charrière l'a assermentée dès le lendemain, elle a déjà rencontré à plusieurs reprises la municipale sortante Lorette Killias Leutwiler et plusieurs chefs de service.

Ce départ canon ne surprendra pas ceux qui la connaissent. Catherine Zweifel est très impliquée à Aubonne depuis son arrivée il y a plus de deux décennies — « C'est vrai que j'ai la fibre très communale ! », confirme-t-elle. Mariée et mère de quatre enfants, elle travaille à la bibliothèque Jeunesse deux après-midi par semaine, s'investit notamment pour la troupe de théâtre La Dentcreuze et le cinéma Rex. Sans oublier le Conseil

communal, où elle avait entamé sa troisième législature et qu'elle a présidé de 2020 à 2022.

Et la Municipalité ? « Un concours de circonstances ! Je ne me sentais pas prête avant... mais le départ de Lorette et ce dicastère qui est celui collant le mieux à mes centres d'intérêt, c'était l'occasion de me lancer ! »

Catherine Zweifel reprend ainsi les affaires sociales, la petite enfance, le tourisme, les sports, la mobilité et les transports publics, l'informatique et la communication. Seul petit changement : les bibliothèques communales seront confiées à quelqu'un d'autre, « car je ne peux pas être en même temps cheffe et employée ! » ■

La parole aux sociétés locales

Et si vous deveniez des amis de l'Hôpital ?

Créée en 1985, l'Association des amis de l'Hôpital d'Aubonne (AAHA) apporte, jour après jour, du bien-être à tous ceux qui fréquentent l'institution – pensionnaires, soignés et soignants. D'entente avec le personnel et la direction de l'EHC, nous répondons à des besoins échappant en effet au budget de l'institution. L'AAHA finance par exemple l'importante et magnifique décoration florale intérieure ainsi que l'aménagement des jardins, des animations, du mobilier, de l'équipement audio... Notre dernière idée de projet : la récolte de récits de vie des pensionnaires de l'EMS et des patients en réadaptation. Tout cela grâce à la générosité de deux

fondations et celles de nos membres donateurs. La cotisation annuelle ne coûte que 30 francs par personne, 50 francs par couple – rejoignez-nous ! ■

Pour devenir membre :

www.aaha-aubonne.ch
info@aaha-aubonne.ch

Pour faire un don :

CCP 105350-4



Association des Amis de l'Hôpital d'Aubonne

En images dans le passé de Montherod



Le 30 septembre, une machine à remonter dans le temps s'arrête à Montherod. C'est celle d'Albert Reymond, un passionné d'images, qui a filmé et photographié le village dans les années 50. Aujourd'hui décédé, l'homme avait généreusement fait don de ses travaux à la Commune. L'Amicale du Chauderon a décidé de sortir ces témoignages exceptionnels de leurs cartons et a organisé une soirée pour les présenter. Il y aura exposition et diaporama (dès 18h30), projection d'un film (à 19h15), restauration... et sûrement beaucoup de nostalgie. ■

**« Images du passé »,
le 30 septembre dès 18h30 à la Grande
salle de Montherod, entrée libre**